

5.02.01.02

Bilan

	Valeur Solvabilité II		Valeur Solvabilité II	
	C0010		C0010	
Actifs			Passifs	
Immobilisations incorporelles	R0030		Provisions techniques non-vie	R0510 24 141
Actifs d'impôts différés	R0040	919	Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520
Excédent du régime de retraite	R0050		Provisions techniques calculées comme un tout	R0530
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060		Meilleure estimation	R0540
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	212 465	Marge de risque	R0550
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0	Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560 24 141
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0	Provisions techniques calculées comme un tout	R0570
Actions	R0100	0	Meilleure estimation	R0580 23 810
Actions - cotées	R0110	0	Marge de risque	R0590 331
Actions - non cotées	R0120	0	Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600 225 738
Obligations	R0130	145 356	Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610 18 674
Obligations d'état	R0140	79 609	Provisions techniques calculées comme un tout	R0620
Obligations d'entreprise	R0150	65 747	Meilleure estimation	R0630 18 418
Titres structurés	R0160	0	Marge de risque	R0640 256
Titres garantis	R0170	0	Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650 207 064
Organismes de placement collectif	R0180	66 760	Provisions techniques calculées comme un tout	R0660
Produits dérivés	R0190	350	Meilleure estimation	R0670 204 223
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0	Marge de risque	R0680 2 841
Autres investissements	R0210	0	Provisions techniques UC et indexés	R0690 11
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	10	Provisions techniques calculées comme un tout	R0700
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	310	Meilleure estimation	R0710 10
Avances sur police	R0240	0	Marge de risque	R0720 0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0	Passifs éventuels	R0740
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	310	Provisions autres que les provisions techniques	R0750 417
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	69 384	Provisions pour retraite	R0760
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	23 809	Dépôts des assureurs	R0770
Non-vie hors santé	R0290	0	Passifs d'impôts différés	R0780
Santé similaire à la non-vie	R0300	23 809	Produits dérivés	R0790 99
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	45 575	Dettes envers des établissements de crédit	R0800
Santé similaire à la vie	R0320	18 416	Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	27 159	Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820 8 727
Vie UC et indexés	R0340	0	Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830 6 527
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0	Autres dettes (hors assurance)	R0840 18 073
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	11 997	Passifs subordonnés	R0850
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0	Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860
Autres créances (hors assurance)	R0380	6 259	Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0	Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880 7
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0	Total du passif	R0900 283 741
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	1 123	Excédent d'actif sur passif	R1000 18 726
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0		
Total de l'actif	R0500	302 467		

Nom légal : PRO BTP ERP, Date d'arrêté : 31/12/2017

Devise d'affichage : k EUR

S.05.01.02 - 01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)				
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Total
		C0010	C0020	C0200
Primes émises				
Brut - assurance directe	R0110	27 169	1 588	28 757
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0	62	62
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130			
Part des réassureurs	R0140	27 447	1 607	29 054
Net	R0200	-277	43	-235
Primes acquises				
Brut - assurance directe	R0210	27 169	1 588	28 757
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0	62	62
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230			
Part des réassureurs	R0240	27 447	1 607	29 054
Net	R0300	-277	43	-235
Charge des sinistres				
Brut - assurance directe	R0310	23 258	2 308	25 565
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0	22	22
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330			
Part des réassureurs	R0340	23 166	2 332	25 498
Net	R0400	92	-3	89
Variation des autres provisions techniques				
Brut - assurance directe	R0410	0	-3 554	-3 554
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0	-37	-37
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430			
Part des réassureurs	R0440	0	-3 591	-3 591
Net	R0500	0	0	0
Dépenses engagées	R0550	2 116	6 553	8 669
Autres dépenses	R1200			
Total des dépenses	R1300			8 669

S.12.01.02

Provisions techniques vie et santé SLT

	Insurance with profit participation	Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to insurance obligation other than health insurance obligations	Accepted reinsurance	Total (Life other than health insurance, incl. Unit-Linked)	Assurance santé (assurance directe)			Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to health insurance obligations	Health reinsurance (reinsurance accepted)	Total (Health similar to life insurance)
		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties				Contrats avec options ou garanties					
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0			0			0	0	0	0			0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0	0			0			0	0	0	0			0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																	
Meilleure estimation																	
Meilleure estimation brute	R0030	204 213		0	10		0	0	0	10	204 233		0	0	18 418	0	18 418
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	27 149		0	0		0	0	0	10	27 159		0	0	18 416	0	18 416
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090	177 064		0	10		0	0	0	0	177 074		0	0	1	0	1
Marge de risque	R0100	2 841	0			0			0	0	2 842	0			256	0	256
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0	0			0			0	0	0	0			0	0	0
Meilleure estimation	R0120	0		0	0		0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Marge de risque	R0130	0	0			0			0	0	0	0			0	0	0
Provisions techniques - Total	R0200	207 054	11			0			0	10	207 075	0		18 674	0	18 674	

Nom légal : PRO BTP ERP, Date d'arrêté : 31/12/2017

Devise d'affichage : k EUR

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	10 000	10 000			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040					
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	7 807	7 807			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	919				919
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	18 726	17 807			919
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	18 726	17 807			919
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	17 807	17 807			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	18 726	17 807	0	0	919
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	17 807	17 807	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	13 792				
Minimum de capital requis	R0600	6 206				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	1,36				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	2,87				

Nom légal : PRO BTP ERP, Date d'arrêté : 31/12/2017

Devise d'affichage : k EUR

S.23.01.01 - 02

Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	18 726
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	10 919
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	7 807
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	21 558		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	1 623		
Risque de souscription en vie	R0030	4 659		Aucun
Risque de souscription en santé	R0040	16		Aucun
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		Aucun
Diversification	R0060	-4 175		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	23 681		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	1 716
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-11 606
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	0
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	13 792
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	13 792
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

S.28.02.01

Minimum de capital requis (Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie)

	R0010	Activités en non-vie		Activités en vie	
		Résultat MCR(NL,NL)		Résultat MCR(NL,NL)	
		C0010	C0020	C0010	C0020
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie		4		0	

	R0020	R0030	R0040	Activités en non-vie		Activités en vie	
				Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
				C0030	C0040	C0050	C0060
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente		0	0	0	0	0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente		1	43	0	0	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente		0	0	0	0	0	0

	R0200	Activités en non-vie		Activités en vie	
		Résultat MCR(L,NL)		Résultat MCR(L,L)	
		C0070	C0080	C0070	C0080
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie		0		6 484	

	R0210	R0220	R0230	R0240	R0250	Activités en non-vie		Activités en vie	
						Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)
						C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties		0					177 064		
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures		0					11 606		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte		0					10		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé		0					1		
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie						0			765 707

Calcul du MCR global

		C0130
MCR linéaire	R0300	6 488
Capital de solvabilité requis	R0310	13 792
Plafond du MCR	R0320	6 206
Plancher du MCR	R0330	3 448
MCR combiné	R0340	6 206
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	6 200
		C0130
Minimum de capital requis	R0400	6 206

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie		Activités en vie	
		C0140	C0150	C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500	4		6 484	
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510	8		13 784	
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520	4		6 203	
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530	2		3 446	
Montant notionnel du MCR combiné	R0540	4		6 203	
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550	2 500		3 700	
Montant notionnel du MCR	R0560	2 500		6 203	